

Le Tambour de la Fraternité

Les Amis de Gikongoro
Les Caussanels
81500 – St Lieux les Lavaur
☎ 05 63 41 60 18
amisdegikongoro@orange.fr

Bulletin trimestriel de l'Association
« Les Amis de Gikongoro »
N° 20 – Avril 2009

EDITORIAL

Ils avaient cru à la réconciliation
Ils étaient rentrés au pays

Prisons au Rwanda : Toujours prisons mouchoirs

Pourquoi le Rwanda a-t-il supprimé la peine de mort?

Pour apaiser la conscience des occidentaux et faire accepter aux Nations Unies le transfert au Rwanda, des prisonniers d'Arusha, et les faire mourir en prison.



Pour ceux qui connaissent bien le Rwanda actuel : aller en prison au Rwanda signifie être condamné à mourir de faim, ou de mort naturelle, ou de mort provoquée.

Ainsi sont morts en prison les médecins, les professeurs d'université et du secondaire, les hauts fonctionnaires et tant d'autres qui avaient cru au discours de réconciliation du gouvernement rwandais. Ils étaient rentrés parce qu'ils estimaient que le pays avait besoin d'eux pour se reconstruire.

D'autres disparaissent purement et simplement et les autorités parlent de tentatives d'évasion. Voici quinze ans que cela dure. Ainsi, nous venons d'apprendre la mort de Monsieur BWANAKEYE François, un personnage bien connu de la population de Butare, et des pèlerins de Kibeho. Lui aussi avait cru au discours de réconciliation et était rentré volontairement au Rwanda. A son arrivée, comme c'est arrivé pour beaucoup de réfugiés qui rentrent, c'est la prison qui l'attendait et sa mort qui était programmée.

Fidèle SIBOMANA
Président

En ce mois d'avril où les Rwandais et leurs amis commémorent le 15^{ème} anniversaire du génocide de 1994. On fera mémoire de toutes les victimes, hutus, tutsis, missionnaires étrangers, membres d'ONG qui ont succombé à la barbarie dite folie meurtrière, à la misère des camps de déplacés.... Et nous n'oublierons pas tous ceux dont nous venons de parler.

Que personne ne baisse les bras! Avril est aussi le mois de Pâques, fête de la Réconciliation, réalisée par le sang du Christ versé sur la Croix. Appelons ce jour béni où les larmes cesseront et où l'on dansera ensemble dans un pays réconcilié.

Mais il y faut : 1/ la vérité, 2/la bonne volonté de toutes parts.

Madeleine RAFFIN

Ce bulletin vous intéresse

Donnez-lui le moyen de continuer! 8 Euros l'abonnement

Nouvelles du Rwanda

L'évêque de Gikongoro nous écrit

Récemment, Monseigneur MISAGO, que beaucoup de lecteurs connaissent nous écrivait un de ses soucis vis à vis de la vie du diocèse :

Trois prêtres qui avaient des responsabilités importantes ont dû quitter le pays, au moins pour un temps.

Il s'agit de son économiste diocésain qui avait besoin de repos et a été prêté à un diocèse français, du curé de Kibeho tombé subitement gravement malade et qui serait en Allemagne, et puis l'abbé Thaddée dont nous parlions dans notre précédent numéro.

Il nous parle également de ses besoins, surtout pour les véhicules, l'un pour le prêtre chargé des écoles secondaires catholiques, et l'autre (cf page 6) pour la paroisse cathédrale.

Il compte également sur la poursuite de la scolarité de 5 futurs prêtres, dont 4 étaient jusqu'ici assurées par le diocèse de Luçon et 1 par la paroisse de Villeneuve Tolosane (31).

Nos amis qui sont à Gikongoro

Donnent régulièrement des nouvelles et nous envoient tous leurs vœux. Le Tambour leur parvient par la poste.

Nos lecteurs nous écrivent

La communauté des moines d'Encalcat (81) et une personne âgée qui vit dans un village de la région de Luchon (donc qui ne se connaissent pas) nous ont envoyé sensiblement la même lettre.

« La fraternité ne peut se vivre que dans la vérité. On peut compter sur le Tambour de la Fraternité pour essayer au moins de la faire jaillir.

On fait toute confiance à Madeleine RAFFIN pour son amour et son engagement au Rwanda.

Merci pour ce combat courageux. »

Merci pour tous ces messages de soutien, souvent accompagnés de dons

L'ancien bourgmestre de la commune, Mudasomwa (près de Gikongoro), Emmanuel NTEZILYAYO (2ème à partir de la droite) est libre.



Trois anciens bourgmestres et un médecin, suspects du génocide au Rwanda étaient incarcérés en Angleterre depuis 2006. Le Rwanda qui les avait accusés, demandait leur extradition.

Les juges ont estimé, comme le TPIR, qu'ils ne pourraient pas bénéficier au Rwanda d'un procès équitable et que la seule accusation retenue contre eux était le fait qu'ils soient anciens bourgmestres (ou médecin). Ils ont ordonné leur libération immédiate..

En cette période de commémoration du génocide des Tutsis au

Rwanda, la nouvelle tombe très mal pour les uns et très bien pour les autres.

D'après un de nos lecteurs londoniens le fait que cette décision judiciaire favorable à des suspects du génocide des Tutsis, a été prise en Grande Bretagne, un des parrains du régime de Kigali est intéressant à plus d'un titre.

En particulier pour notre ami, de Carcassonne, Dominique NTAWUKULILYAYO, en prison à Arusha, lui aussi accusé, parce qu'il était Sous Préfet de Gisagara (préfecture de Butare), de la responsabilité de tout ce qui s'est passé sur son territoire. Son procès débute le 4 Mai 2009. Cette décision arrive à point. Les juges du TPIR sauront-ils l'écouter?

Gacaca poursuit et condamne des prêtres

Un cas parmi tant d'autres.

L'abbé Edouard NTULIYE, à l'époque recteur du petit séminaire de Nyundo (Nord du pays), s'est réfugié à Goma au moment du génocide en 1994, jusqu'au rapatriement forcé des réfugiés en novembre 1996. Il est alors mis en prison et condamné à mort par le tribunal de 1ère instance de Kibuye, sans qu'il ait eu la possibilité de se défendre ni de se faire représenter par un avocat. Il a fait appel de ce jugement.

En 2000, après l'acquiescement de Mgr MISAGO, il est rejugé en Cour d'Appel de RUHENGERI qui l'a reconnu innocent des crimes dont on l'accusait.

Nommé curé de la cathédrale de Nyundo, il y reste jusqu'en début 2009. Ses détracteurs reviennent à la charge et l'accusent devant les nouvelles « gacaca » (1) qui viennent de la condamner à perpétuité.

Triste nouvelle que j'ai apprise à la veille du dimanche des rameaux.

Marcel HITAYEZU

N.B. (1) Ce sont les nouvelles gacaca dites volantes, qui viennent d'une autre région pour mieux condamner.

Les réfugiés rwandais au Congo l'ont appris..

**Dans la prison de Gitarama, 20 prisonniers sont morts de faim...
Ils ont osé le dénoncer...**

Bon nombre de rwandais, réfugiés au Congo depuis 1994 ou par la suite, en majorité hutus, mais pas seulement, n'osent pas rentrer au pays.

Le Rwanda, officiellement, les appelle à rentrer chez eux, leur assurant, en paroles, toute la sécurité souhaitée. On leur promet qu'ils retrouveront leurs maisons.

Avec l'aide du HCR, il leur est même proposé d'envoyer des éclaireurs visiter le pays, afin de pouvoir, à leur retour, convaincre familles et amis.

C'est ainsi que, fin janvier 2009, un groupe de réfugiés rwandais basés à Gasiki au CONGO, est parti en éclaireur. Au programme de la visite, figurait notamment, à la demande de ces « volontaires », la visite de certaines prisons du pays. Plusieurs de ces visites ont été refusées à la dernière minute. Il leur était même interdit de causer librement avec les habitants.

Mais certains d'entre eux ont pu secrètement rencontrer quelques anonymes et se renseigner notamment sur la situation dans les prisons qui leur avaient été interdites d'accès.

A leur retour au Congo, ces « émissaires » ont publié un communiqué alarmant sur la situation réelle à l'intérieur du pays et spécialement dans les prisons.

Ils ont révélé que, dans la prison de Gitarama, au moins 20 prisonniers sont morts de faim, tandis que dans la prison de NSINDA qui leur a aussi été interdite d'accès, il est distribué à chaque personne une tasse de grains de maïs par jour, pour toute nourriture. On imagine avec peine l'état des prisonniers, si leur subsistance dépend du bon vouloir des dirigeants.

Je suggère au lecteur de faire la comparaison avec le sort luxueux que la justice française réserve à une certaine Rose KABUYE, accusée de crimes contre l'humanité, assassinat en bande organisée... Quelqu'un lui offre le voyage en avion pour aller fêter la fin d'année, puis la St Valentin, au Rwanda, au milieu des siens. Elle vient même d'y retourner pour la troisième fois, afin de rejoindre son poste de directrice du protocole...

Ces voyages, la location d'un appartement de 6 pièces à Paris (en lieu et place d'une cellule comme les autres), représentent la nourriture de base de combien de prisonniers, pendant combien de temps?

Pour la justice française sous la pression de Mr K, un dossier lourd pour un prisonnier de luxe, est infiniment plus léger que le dossier inventé ou inexistant de dizaines de milliers de rwandais.

Oui, des prisonniers meurent de faim, d'autres disparaissent, c'est un scandale.

J'ai voulu en avoir le cœur net, j'ai interrogé beaucoup de rwandais que je connais, il y a toujours quelqu'un de la famille qui a disparu incognito. Comment ? la famille va régulièrement le visiter. Un jour elle s'entend dire : « Il (elle) n'est pas là. Il a été libéré. » Mais personne ne l'a jamais vu. L'affaire est enterrée.

Revenons à cette équipe d'éclaireurs revenue du Congo et qui a osé publier un communiqué dénonçant ce qu'ils ont appris. Ils ne sont plus, massacrés au mois de février 2009 avec tous les leurs. 158 personnes poursuivies et tuées jusqu'au dernier par l'armée rwando congolaise.

Fallait-il se taire ? C'est aux commanditaires de tels actes que Mrs KOUCHNER et SARKOZY veulent à tout prix tendre la main.

Madeleine RAFFIN

1 – On se souviendra que, depuis le 1/07/08, le gouvernement a interdit aux familles d'apporter de la nourriture aux prisonniers, prétextant qu'ils perdent du temps et qu'ainsi, ils pourront cultiver et que l'Etat trouvera où acheter lui-même de quoi nourrir les prisonniers.

2 – Dans la nuit du 7 au 8 Février 2009, le site de Kasiki a été attaqué par des éléments des Forces armées congolaises (FARDC) et rwandaises (RDF). Les 158 réfugiés composés de femmes, d'enfants et d'hommes de tous âges désarmés et identifiés par la MONUC ont pris fuite et se sont dispersés dans la forêt. Ils ont été poursuivis et tués un à un par les troupes coalisées de la RDC et du Rwanda

Contrastes du Rwanda

Retour sur un festival de films sur le Rwanda organisé à Lyon du 25 au 28 mars 2009 dans la ligne politique officielle du gouvernement de Kigali. Le but était de montrer le rôle néfaste des français dans l'organisation du génocide et lors de l'Opération Turquoise.

Récit de notre ami rwandais Joseph NGARAMBE

17h30: projection du film "Opération Turquoise". J'y assiste en compagnie d'Emmanuel Habyalimana, mais aussi d'Eugène Ndahayo que nous venions de rencontrer par hasard à quelques dizaines de mètres de la salle de projection .

La salle est pleine. Estimation: une centaine de personnes.

Après le film qui de l'avis de tous, ne pose guère de problèmes, suit le commentaire du journaliste St Exupéry qui souligne en particulier le caractère fictif de la dernière séquence (l'APR exécutant un bourgmestre génocidaire protégé du convoi français de l'Opération Turquoise).

Alors que les questions semblaient manquer, un homme âgé d'une quarantaine d'années s'est levé et a balancé le discours habituel de Survie accusant la France de complicité...

En réponse M. Saint-Exupéry est resté plutôt modéré. Mais comme le ton était lancé,

Eugène Ndahayo s'est levé et a fait une mise au point, provoquant quelques protestations de deux dames qui tentèrent, en vain, de l'intimider. Il poursuit son discours en précisant qu'il était lui-même auteur de livres sur le Rwanda et témoin des événements. Auparavant, il avait distribué dans la salle un document A4 intitulé: "Festival 'Contrastes du Rwanda': Toute la vérité?". Avec un sous-titre éloquent: "Un festival pour découvrir ce qui s'est réellement passé OU propagation d'une version partielle, partielle et partisane?"

Ce document distribué est, selon Eugène Ndahayo, l'œuvre d'un groupe de Rwandais de Lyon. Il reprend l'ordre du programme de projection (du mercredi 25 au samedi 28 mars), chaque journée étant accompagnée d'un commentaire rectifiant le discours partial de Survie (en soulignant notamment les omissions opportunes).

Après l'intervention d'Eugène Ndahayo, je me lève et me présente. C'est d'autant plus aisé que mon nom est mentionné dans la "bibliographie sélective de Survie" sous le thème "Le génocide et les médias". Mon intervention souligne surtout 3 points:

1) Accuser le FPR de génocide et autres crimes graves ne relève pas du simple révisionnisme ou négationnisme comme le clame Survie. Et de rappeler que la juridiction espagnole poursuit 40 officiers rwandais dont 11 généraux pour génocide, crimes contre l'humanité, crimes de guerre et terrorisme. En soulignant que l'Espagne ne peut être accusée d'une quelconque malveillance envers le Rwanda et que, dans cet acte d'accusation Kagame échappe à la poursuite en raison de son statut de chef de l'Etat.

2) L'armée française n'a pas sauvé que des "génocidaires" en avril 1994: je fais partie des gens sauvés par elle et je ne suis pas seul parmi les gens opposés au régime Habyarimana.

3) L'opération Turquoise s'est bel et bien occupée de sa mission de sauver les populations civiles qui en avaient besoin, comme j'ai pu le constater lors de mes recherches pour le compte du Procureur du TPIR. Soulignant au passage que mes travaux de recherche ont paru gêner les Interahamwe confrontés à la réalité de la Mission Turquoise.

Puis Emmanuel Habyarimana s'est levé. Après une brève présentation (ex-officier FAR emprisonné pour soi-disant complicité avec le FPR, lequel avait tué son père et sa mère dès les premiers jours de l'attaque; ex-officier APR puis ministre de la Défense de Kagame, etc.). Il explique les termes de la coopération militaire entre la France et le Rwanda, levant les suggestions malveillantes du discours de Survie et confirme le rôle positif de l'Opération Turquoise.

Grâce, l'épouse d'Eugène Ndahayo, se lève et parle du problème de la coexistence entre les ethnies au Rwanda, évoquant l'exemple de sa mère tutsi qui a perdu enfants et proches à la fois par la faute du FPR et du système Habyarimana. D'où la nécessité de dire la vérité pour réconcilier les Rwandais (suggérant ainsi que Survie est partisan).

Une dame pro-FPR se lève et se dit déçue par moi, sans dire pourquoi. Elle prononce un long discours très confus. (la dame est connue à Lyon, elle est mariée à un Français).

Un jeune homme intervient également d'une manière allant dans le sens de notre discours.

Une dame rescapée de Nyarushishi fait un éloge appuyé à l'opération Turquoise .

Entretemps, le journaliste Patrick Saint-Exupéry s'était éclipsé au milieu de mon intervention pour, disait-il, attraper son train pour Paris. M. Fabiani, l'organisateur, l'avait raccompagné avant de revenir dix minutes plus tard poursuivre la direction des débats.

A la fin, la salle semble être complètement retournée. Les deux dames du fonds de la salle ne grognent plus et l'homme qui avait lancé le discours de Survie est effondré dans son fauteuil et complètement livide. A la sortie, les débats se poursuivent pendant un temps autour de nous et plusieurs personnes nous demandent nos adresses pour des échanges.

Il me semble que la deuxième projection n'a jamais eu lieu car, à notre sortie après un long débat, nous n'avons pas vu de gens venant dans ce but.

Joseph NGARAMBE

Quinze ans après la justice n'a pas apaisé le Rwanda

Le Rwanda va suspendre un souffle aujourd'hui, jour de commémoration du génocide de 1994, au cours duquel 800000 personnes, appartenant essentiellement à l'ethnie tutsie, ont été massacrées en une centaine de jours. Pour le quinzième anniversaire, les autorités entendent mettre en exergue « *la faillite de l'humanité* » lors d'une cérémonie dans un lieu symbolique : Nyanza, une colline de Kigali où des milliers de personnes furent massacrées le 11 avril 1994 après le retrait du contingent belge de la force de l'ONU au Rwanda. Un symposium de trois jours a aussi été organisé, qui sera l'occasion de s'en prendre particulièrement à la France qui, « *en plus d'avoir joué un rôle majeur dans la préparation du génocide et d'y avoir activement participé, a continué d'abriter des campagnes révisionnistes visant à nier le génocide* », selon le quotidien officiel *New Times*.

La commémoration du génocide est aussi l'occasion de faire le point sur le processus judiciaire, au Rwanda et au Tribunal pénal international (TPIR) d'Arusha (Tanzanie). Chargé de juger les principaux responsables du génocide, ce dernier a rendu 44 jugements depuis novembre 1994 et a coûté plus de 750 millions d'euros. Il doit terminer les procès de première instance d'ici à la fin de l'année et les procès en appel en 2010. Si lenteur et manque d'efficacité furent reprochés au TPIR, la justice rwandaise a au contraire battu des records de rapidité, au point d'être accusée de pratiquer une justice expéditive. En cause : les juridictions gacaca (*prononcer «gatchatcha»*) lancées en 2005 pour juger la masse considérable de personnes suspectées d'avoir participé au génocide. Inspirés des anciennes assemblées villageoises, lors desquelles les sages réglait des différends, assis sur le gazon (*agacaca*, en langue kinyarwanda), les tribunaux gacaca étaient censés réunir, sur les lieux mêmes où les crimes ont été commis, tous les protagonistes du drame : rescapés, témoins, criminels présumés. En principe, tous devaient débattre de ce qui s'était passé afin d'établir les faits et de condamner les coupables.

Pas de procureur ni d'avocats : c'est le principe de l'aveu qui est privilégié. Il est même encouragé par une loi de 2007, qui favorise le plaidoyer de culpabilité en échange d'une peine réduite.

Initialement, les autorités rwandaises estimaient que plus de 750000 personnes, soit près d'un adulte sur quatre, devaient comparaître pour les crimes basiques -meurtre sans préméditation, coups et blessures et pillages Mais, depuis juin 2008, les gacacas ont aussi été chargés de juger les personnes suspectées d'avoir été les organisateurs du génocide. Une mission accomplie, selon le gouvernement, qui affirme que 1,1 million de jugements ont été rendus par les 12000 tribunaux gacaca, et que seules 3 000 affaires restent à juger d'ici à juin. À cette date, les gacaca prendront fin, laissant derrière eux « *un nombre important de personnes insatisfaites, tant parmi les rescapés du génocide que parmi celles qui s'estiment injustement accusées d'actes de génocide* », notait l'an dernier Human Rights Watch. Pressions sur les juges, corruption, arrangements entre accusés ont dévoyé ces juridictions traditionnellement vouées au règlement par consensus de litiges fonciers ou successoraux. Pour les rescapés tutsis, l'objectif de justice a été occulté par l'un des buts inavoués du processus gacaca : la libération de détenus, qui étaient encore plus de 100000 en 2001, aboutissant à une sorte d'« *amnistie déguisée* ». Loin de favoriser une coexistence apaisée, cette brusque cohabitation entre ex-génocidaires et survivants a fait resurgir le fossé déchirant la population rwandaise. Quant aux Hutus, nombre d'entre eux dénoncent une justice unilatérale qui occulte les crimes de rétorsion dont ils furent victimes, commis notamment par le Front patriotique rwandais (FPR), au pouvoir depuis 1994.

Cette question a notamment été la raison majeure du non-renouvellement en 2003 du mandat de Caria Del Ponte au poste de procureur du TPIR, la magistrate suisse ayant tenté, sans succès, de lancer des poursuites contre des membres du FPR, contre l'avis de Washington. Le compromis finalement trouvé pour persister dans cette politique - l'organisation d'un ou deux procès « *emblématiques* » par la justice rwandaise - aura finalement tourné au ridicule. L'unique procès organisé dans ce cadre - celui du massacre de 13 ecclésiastiques, dont 3 évêques, en juin 1994 - a abouti à l'acquiescement des principaux officiers poursuivis, tandis que les peines des deux lampistes condamnés étaient réduites en appel.

LAURENT D'ERSU

(journal la Croix du 7/04/09)

LA PAGE DE L'ASSOCIATION

Nos projets

Participation à la reconstruction de 4 salles de classes suite au tremblement de terre à l'école primaire de Ruramba (près de Kibeho) district de Nyaruguru.

Participation demandée à l'Association 10 000 Euros

A nous d'être inventifs et généreux pour relever ce nouveau défi. Jusqu'ici, nous avons trouvé 6 000 Euros. En 2 ans.

De nouveaux appels du diocèse de Gikongoro

La paroisse cathédrale de Gikongoro a un véhicule qui a 15 ans d'âge. Son curé, Edouard NTAGANDA, est en même temps vicaire général et doit circuler dans ces temps difficiles où plusieurs des prêtres les plus anciens ne sont plus là. Lors de sa visite en 2007, il a lancé un appel pour avoir un moyen de transport qui lui permette de se déplacer lorsque c'est nécessaire. Le diocèse d'Agén avec sa caisse de solidarité, lui a offert 5 000 Euros, qui sont placés chez nous car il en faut encore 20 000! Nous remercions le diocèse d'Agén, je pense qu'Edouard l'a fait lui-même.

C'est un nouvel appel de Monseigneur MISAGO que nous transmettons volontiers pour agrandir cette aide.

Edouard sera des nôtres peut-être en juillet. Nous serons heureux de l'accueillir.

**Les vide grenier se préparent
pour le printemps.**

vide grenier

Ils permettent de faire connaître l'Association et apportent leur pierre à notre projet de réhabilitation de Ruramba. Nous avons des bonnes volontés pour les tenir, mais il faut les remplir. Visitez vos greniers et pensez à Gikongoro.

**Le 10 mai à Saint Lieux et 21 mai à Giroussens
Que tous ceux qui peuvent se rendre libres s'inscrivent
pour y participer!**

Nos jeunes étudiants vont entamer leur 2ème trimestre (avec l'anglais!)

NOMS	ECOLE	MINERVAL (en FRW)
1. SINDIKUBWABO Thomas	Gr.Sc. Kaduha 2 ^{ème}	29.500
2. MUHISONI Jacqueline	ES NYAMAGABE 6 ^{ème}	44.800
3. UWIMANA Marie Glorioso	Immaculée Conception 6 ^{ème}	83.000
4. KABAGWIRA Clarisse	LYCEE DE RUHANGO-IKIREZI 5 ^{ème}	75.500
5. KWIZERA Roger le Fort	ETO GITARAMA 4 ^{ème}	44.400
6. MUKAMANA Marie Goretti	APARUDI - Ruhango 5 ^{ème}	75.000
7. SEBATESI François de Kibeho	Gr. Sc. Marie Merci de KIBEHO 3 ^{ème}	25.500
	(1 Euro = 800 frw)	377 700 FRW

Fait à Gikongoro, le 14/04/2009

cotisations

Cotisations : 20 à 30 Euros

Abonnement seul : 8 Euros

Cotisations et dons sont déductibles des impôts,

Exemple un don de 30 Euros vous en coûtera 10